

Medcoop

Les rencontres de Toulon

Les lois de décentralisation ont ouvert la voie à un vaste mouvement de coopération en Méditerranée. Depuis, la coopération décentralisée ne cesse d'affirmer sa légitimité. Elle s'est imposée dans la vie publique comme une valeur sûre dans les actions de proximité avec les pays du Sud. L'implication des collectivités territoriales a permis d'ouvrir le champ de la coopération en permettant à un plus grand nombre d'opérateurs d'étendre et de diversifier l'offre en termes de projets.

En termes financiers, une marge de progression existe. Certaines collectivités ne se sont pas encore engagées pleinement dans la coopération décentralisée, tandis que d'autres restent en retrait par rapport aux attentes de la société civile.

Quelle que soit la part consacrée à ce secteur, l'engagement des collectivités est devenu irréversible même si l'on peut regretter ici ou là qu'il reste dans l'ensemble en deçà des préconisations internationales.

Mais dans la phase actuelle, les acteurs de la coopération décentralisée se heurtent aux limites du modèle hérité des lois de la décentralisation. Par des effets conjugués, les marges de manœuvre financières commencent à se rétrécir et ne répondent que partiellement aux attentes des acteurs de la coopération.

De plus, les modalités et les contraintes administratives de financements imposées aujourd'hui contribuent pour une grande partie à une déperdition des énergies et des moyens et aboutissent parfois à une restriction des programmes.

Après les rencontres de Digne-les-Bains de 2002, les rencontres de Toulon s'inscrivent dans une stratégie globale de Medcoop qui vise à :

- Développer la coopération décentralisée,
- Améliorer les dispositifs existants de financement des actions de coopération ;
- Instaurer un réel partenariat avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée en rééquilibrant la participation financière de chacun ;
- S'interroger sur les disparités des financements consacrés à la coopération décentralisée par les collectivités territoriales, pouvant varier de 1 à 10 ;
- Convaincre les bailleurs privés de la nécessité de financer la coopération décentralisée ;
- Étendre les sources de financement de la coopération décentralisée ;
- Améliorer l'interface entre les bailleurs privés et les acteurs associatifs ;
- Informer les acteurs associatifs et leur faciliter l'accès aux financements.

Medcoop

Un collectif solidaire

Adhérents

- **Adeci** (Association de coopération industrielle internationale).
- **Adfic** (Agence développement formation information coordination).
- **ARDL-Paca** (Association régionale pour le développement local en Paca).
- **Chambre régionale des métiers Paca.**
- **Cerefi** (Centre d'économie régionale, de l'emploi et des firmes internationales).
- **CCM** (Centre culturel méditerranéen).
- **CMCA** (Centre méditerranéen de la communication audiovisuelle).
- **CME** (Centre méditerranéen de l'environnement).
- **Ecume** (Echanges culturels en Méditerranée).
- **EPFF** (Espace pédagogie formation France).
- **Finances Méditerranée.**
- **Geres** (Groupe énergies renouvelables et environnement).
- **ID Méditerranée.**
- **IMF** (Institut méditerranéen de formation et de recherche en travail social).
- **Santé Sud** (Réseau médical et social de solidarité internationale).
- **M&D** (Migrations et développement).

- **Marseille Innovation** (Aide à la création et au développement d'entreprises).
- **PSF** (Photographes sans frontières).
- **RMEI** (Réseau méditerranéen des écoles d'ingénieurs).
- **Touiza Solidarité.**
- **3CI** (Conseil en création d'entreprise et en coopération internationale).

Membres associés

- **Christian Apothéloz**, journaliste, consultant.
- **Nicolas Boyadjis**, président de l'Amcod.
- **Henri Dumolić**, consultant.
- **Jacques Giraudon**, administrateur principal en retraite, mérite européen.
- **Philippe Langevin**, maître de conférences.
- **Pierre Orsatelli**, consultant, directeur associé cabinet Proposition.
- **Francis Testa**, chef d'entreprise.

Permanents

- **Kader Bekkar**, délégué général
- **Magali Salasc**, chargée de mission

medcoop

Collectif pour le développement de la coopération décentralisée en Méditerranée

Les rencontres de Toulon

Le financement de la coopération non-gouvernementale

Repenser le financement des actions euro-méditerranéennes

Mercredi 29 octobre
Faculté de Droit de Toulon

Amphithéâtre 200
35, rue Alphonse Daudet

9h00 Accueil des participants

9h30 Ouverture par

HUBERT FALCO, secrétaire d'Etat, maire de Toulon,
BRUNO RAVAZ, président de l'Université de Toulon et du Var,
HORACE LANFRANCHI, président du Conseil général du Var,
MICHEL VAUZELLE, président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur,
PIERRE-ETIENNE BISCH, préfet du Var.

10h15 Introduction par

DANIEL CARRIERE, président de Medcoop

10h30 Table ronde

*Les financements publics :
 les limites des financements existants et
 la recherche de pistes potentielles pour l'avenir.*

- **HERVÉ MAGRO**, chef du Département Afrique du Nord, ministère des Affaires étrangères,
- **ANTOINE JOLY**, délégué pour l'Action extérieure des collectivités locales, ministère des Affaires étrangères,
- **LAURE BOURGOIS**, directrice de l'association Lianes Coopération,
- **GENEVIEVE SEVRIN**, directrice des relations et de la coopération internationales de la Région Nord-Pas-de-Calais,
- **RACHID BENZAOU**, directeur d'études et du développement local, ministère algérien de l'Intérieur et des Collectivités locales,
- **BERTRAND GALLET**, directeur général de Cités Unies France,
- **JEAN-CLAUDE TOURRET**, délégué général de l'Institut de la Méditerranée (sous réserve).

12h00 Débat avec la salle

14h15 Table ronde

Les financements bancaires et privés.

- **JOSEPH PEREZ**, président de Finances Méditerranée,
- **HENRY MARTY-GAUQUIÉ**, directeur de la communication de la Banque européenne d'investissement,
- **FRANÇOIS CHEVILLOTTE**, délégation de l'Agence française de développement à Marseille,
- **GILLES BONACHERA**, fondé de pouvoir, Crédit mutuel Paca,
- **JEAN JAMET**, Solidarité internationale pour le développement et l'investissement (SIDI),
- **GISELE MARTIN**, directrice de Fondations.com,
- **PHILIPPE ZANIN**, président du Réseau méditerranéen des Ecoles d'ingénieurs.

16h30 Débat avec la salle

17h30 Séance de clôture

par **DANIEL CARRIERE**, président de Medcoop.

Tables rondes et débats animés par
CHRISTIAN APOTHÉLOZ, journaliste.

Inscription avant le 22 octobre

Medcoop

BP 77 - 13192 Marseille cedex 20
 Tél. 04 91 08 36 35 - Fax 04 91 05 98 92
 Courriel : medcoop@wanadoo.fr
 Web : www.medcoop.com

Partenaires principaux



Avec le soutien de



et la participation de

